

6 avril 2017

C'est fait !

Le journal officiel de ce jour publie les textes porteurs du SCPTS, à savoir son arrêté descriptif et les différents décrets et arrêtés impactés.

La mission de préfiguration prend donc fin. Je remercie naturellement les membres de l'équipe désignée par le Ministre de l'Intérieur : Dominique ABBENANTI, Annie BREGAL, Audrey LEBLANC et Denis COLLAS ; et tous ceux qui nous ont accompagnés avec un sens aigu du service et de l'intérêt public.

La PTS dispose désormais, au sein de la DGPN et sous l'autorité du DGPN, de sa propre structure, exclusivement dédiée à ses missions.

C'est un grand jour pour la PTS et ses acteurs. Il s'agit d'une reconnaissance de leur métier, de leur professionnalisme et de leur contribution - majeure - aux investigations.

C'est surtout le début de la grande et vraie aventure, celle du SCPTS.

Ayant eu connaissance des organigrammes nominatifs, les agents directement concernés vont être officiellement affectés à leur nouveau poste.

Et dans quelques jours, la Direction du service central sera nommée.

Elle abordera les missions de fond progressivement, en associant les directions d'emploi. Elle s'attachera également, en lien avec l'INPS et la nouvelle division nationale de la DCPJ basée à Ecully, à résoudre les diverses questions d'organisation locale, pour obtenir un maximum de cohérence.

Et surtout, elle aura l'honneur de porter, dans une recherche permanente d'efficacité collective, les couleurs de la PTS.

La préfiguration est passée, vive le SCPTS !

Frédéric DUPUCH